

23 avril 2020



LA FNEC-FP- FO 81 et le SYNDICAT FO DES TERRITORIAUX DU TARN jugent l'annonce du président de la République du 13 avril 2020 IRRESPONSABLE et DANGEREUSE.

En effet, envisager de ré-ouvrir les crèches, écoles, collèges et lycées **dès le 11 mai** alors que tous les lieux publics restent fermés est absurde, inconcevable en l'état actuel de l'évolution de cette épidémie, qui sévit encore dans bon nombre de territoires ruraux et urbains.

Par ailleurs, l'Ordre des Médecins dénonce dans ce choix « *un manque absolu de logique* » qui ne pourra qu'aggraver la situation sanitaire.

Qui plus est, l'Organisation Mondiale de la Santé préconise, à minima, la mise en place du dépistage systématique pour pouvoir espérer sortir de cette crise sanitaire.

Durant les 30 derniers jours de confinement, le gouvernement n'a eu de cesse de rappeler les gestes barrières ; des gestes impossibles à observer pleinement par des tout-petits, que ce soit en crèche ou à l'école voire même avec les adolescents des collèges et lycées.

Dès lors, comment éviter une nouvelle flambée épidémique lorsqu'on demande à **900 000 professeurs et 12 millions d'élèves** de faire une rentrée scolaire "d'après crise" prématurée, pour aller se confiner en classe avec, faut-il le rappeler, tous les personnels d'éducation, administratifs, de direction, médico-social et tous les personnels territoriaux amenés à entrer en contact avec les enfants ?

Qu'adviendra-t-il des regroupements dans la cour de récréation, de la sieste en maternelle, du matériel manipulé en commun, des repas collectifs, de la circulation des parents dans les locaux ou regroupés devant le portail des établissements scolaires... Faudra-t-il « faire la police » en plus de la garderie ?

Depuis plus d'un mois, les enfants des personnels « *indispensables à la gestion de la crise* » sont accueillis en crèche et dans les écoles **sans protection (ni masques, ni gels hydro alcooliques)** ; des masques dits « *grands publics* » seraient fournis aux personnels depuis le retour des congés, mais nous savons que la qualité de ces dotations ne permet pas la meilleure protection des agents publics.

Dans ces conditions, comment peut-on affirmer que ce retour à la vie en collectivité puisse garantir la santé des personnels, la sécurité des petits usagers ; comment prétendre pouvoir protéger les enfants d'eux-mêmes dans de telles conditions ?

Le CHSCT ministériel de l'Éducation Nationale indique dans un avis voté par **FO** et **FSU** :

” Le CHSCT demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme PRÉALABLE À TOUTE REPRISE D'ACTIVITÉ. “

Nos organisations considèrent ainsi que sans dépistage systématique ni mesures de protection nécessaires, **toute reprise est inenvisageable**.

Elles refusent que la sécurité des établissements scolaires, la santé des agents publics et des usagers ne deviennent la variable d'ajustement des besoins économiques **l'école n'est pas la garderie du MEDEF**.

C'EST POURQUOI NOUS ÉXIGEONS QUE "LE MINIMUM SYNDICAL" SOIT ASSURÉ PAR CE GOUVERNEMENT AVANT TOUTE REPRISE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL :

- des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves ;
- la désinfection systématique des écoles, services et établissements scolaires ;
- des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante, des contrôles de la température, tests périodiques, etc.